

APPEL À CANDIDATURES RÉSIDENCES CROISÉES

DRESDE : Arts visuels

Période de résidence : 30 septembre – 30 novembre 2024

Depuis 2005, la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg proposent en lien avec plusieurs de leurs villes partenaires étrangères le dispositif des « Résidences croisées » qui vise à favoriser la mobilité et les échanges entre artistes européen·nes. Cette résidence à Dresde, ville jumelle de Strasbourg, d'une durée de deux mois consécutifs, a pour but de permettre à l'artiste de réaliser un projet de recherche et de création.

LES PARTENAIRES À DRESDE : RIESA EFAU OU LA GRAFIKWERKSTATT (*autres possibilités à préciser ultérieurement*)

Ancien atelier d'artiste fondé en 1958, cet espace dispose d'un atelier de gravure, de lithographie, de typographie et de photographie. Ce lieu est géré et animé par une équipe de professionnel·les.

www.riesa-efau.de / www.handpressendrucke.de

CONDITIONS POUR ÊTRE CANDIDAT·E

- Résider/travailler ou avoir résidé/travaillé/étudié durant les trois dernières années à Strasbourg ou dans l'une des communes de l'Eurométropole de Strasbourg ;
- être engagé·e dans une démarche professionnelle : l'artiste devra fournir une facture conforme avec son numéro de SIRET et son numéro d'inscription MDA ou AGESEA (étudiant·es exclu·es);
- bien parler anglais et/ou allemand;
- s'engager à séjourner pendant deux mois consécutifs dans la ville d'accueil;
- s'engager à se libérer de ses obligations professionnelles pendant la durée du séjour.

L'ARTISTE LAURÉAT·E BÉNÉFICIERA

- d'une allocation forfaitaire mensuelle de résidence d'un montant de 1500 euros TTC dont sera déduit si besoin le précompte des cotisations sociales, versées par la Ville de Strasbourg

- d'un logement
- d'un atelier ou d'un accès à un lieu de travail (en cours de changement, à préciser ultérieurement)

MODALITÉS DE CANDIDATURE

- une lettre de motivation (en français **et** en anglais) ;
- une note d'intention sur le projet artistique envisagé (en français **et** en anglais) ;
- un texte de présentation générale du travail de l'artiste (en français **et** en anglais) ;
- un curriculum vitae (en français) ;
- un portfolio (en français) ;
- un RIB complet.

Les dossiers de candidatures sont à adresser **uniquement par courriel pour le 31 mars 2024 au plus tard** aux deux adresses électroniques suivantes:

Direction de la Culture – Département des Arts visuels, Illustration, Livre
Contact : DirectionDeLaCulture-ArtsVisuels@strasbourg.eu

Direction des Relations Européennes, internationales et transfrontalières
Contact : DirectionRelationsEuropeennesEtInternationales@strasbourg.eu

Ville et Eurométropole de Strasbourg
1, parc de l'Etoile
67076 Strasbourg Cedex



ceaac



échanges
apollonia
artistiques européens

Résidence à Dresde – fiche pratique

HEBERGEMENT EN APPARTEMENT (en cours de confirmation)

Adresse

Moritzburger Straße 37
01127 Dresden

Gestionnaire

Collectif d'artistes GEH8
Geherstraße 8
01127 Dresden
+49 (0)351 821 47 15 /mail@geh8.de

T2 privatif de 40m² au rez-de-chaussée surélevé. Tout équipé et meublé : cuisine, salle de bain avec machine à laver. Quartier très calme à proximité de l'Elbe et des transports en commun.



Depuis la gare centrale : 24 minutes de trajet avec le S-Bahn 2 puis Tram 4 (1 changement).

ATELIERS (en cours de confirmation)

Riesa Efau : centre d'enseignement dédié aux arts visuels et aux expositions

Wachsbleichstrasse 4a
01067 Dresden
+ 49 (0)351 86602 11
verein@riesa-efau.de
www.riesa-efau.de

ouverture :
lundi-vendredi
10h-13h / 16h-20h



Grafikwerkstatt : atelier spécialisé dans la gravure et animé par une équipe de professionnels

Junghanstraße 3
01277 Dresden
+ 49 (0)351 310 050 30
www.grafikwerkstattendresden.de
mail@grafikwerkstattendresden.de

ouverture :
lundi-vendredi 9h-16h

